

SIEGE DE BRUXELLES
Boulevard Clovis 15
1000 Bruxelles
Tél. 02-230 81 82
Fax 02-230 80 08

SIEGE D'ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03-216 28 90
Fax 03-238 86 65

Bureau régional :

Hainaut
071/220334

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION :

PROPRIETAIRE : _____

Adresse : _____

DEMANDEUR : _____

Adresse : _____

INSTALLATEUR : _____

Adresse : _____

TVA ou CI : _____

DISTRIBUTEUR : _____

Ref.: _____

Compteur n° _____

Index : _____

Date du contrôle : 31/2/05 Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RPGT art. 262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement ; Type locaux : Commun.

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art. 86

Raccordement : Tension

220 V

Protection raccordement

40

A

Câble aliment, tableau, princ. : 4 X 10 mm²

Inter.gén. : type

40A 93A

pe électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal

Schéma : TT

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term.: 2 ; RA : 20 Ohm ; RI tot : 5 MOhm

DESCRIPTION :

40A 93A Tels
2 dep II 16A

Voir plans ci-joints

Infractions constatées et/ou notes :

Neant

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le :

le responsable du distributeur

nom :

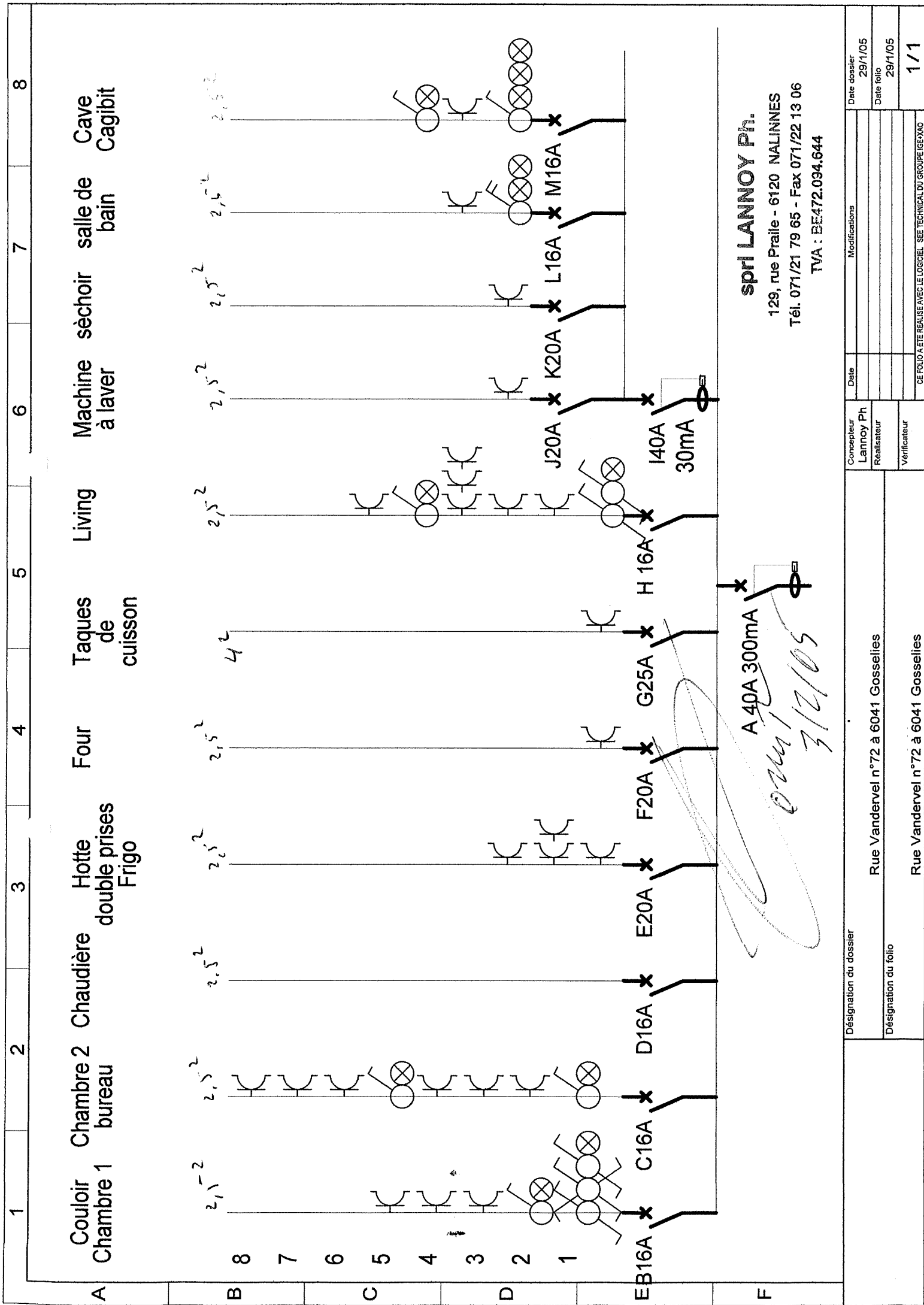
signature :

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

- CONCLUSION 1. L'installation est conforme. Le DPCDR est plombé et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 31/2/2030 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
2. L'installation n'est pas conforme.
3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée avant le :

L'AGENT VISITEUR :
n° + nom + signature

Le directeur,



Désignation du dossier	Concepteur	Date	Modifications	Date dossier
	Lannoy Ph			29/1/05
	Réalisateur			Date folio
Désignation du folio	Vérificateur			29/1/05
	CE FOLIO A ETE REALISE AVEC LE LOGICIEL SEE TECHNICAL DU GROUPE IGE-XAO			1/1

A

B

C

D

E

F

Coffret Commun

Eclairage escalier

Eclairage couloir

Parlophone

8

7

6

5

4

3

2

1

B16A

C16A

A40A 300mA

spri LANNON Ph.

129, rue Praille - 6120 NALINNES

Tél. 071/21 79 65 - Fax 071/22 13 06

TVA : BE472.094.644

Désignation du dossier

Rue Vandervel n°72 à 6041 Gosseles

Désignation du folio

Rue Vandervel n°72 à 6041 Gosseles

Concepteur

Lannoy Ph

Réalisateur

Vérificateur

Date

Modifications

Date dossier

29/1/05

Date folio

2/2/05

2/2

CE FOLIO A ETE REALISE AVEC LE LOGICIEL SEE TECHNICAL DU GROUPE IGE-XAO